

BILAN Professionnel

OBJECTIFS

L'objectif de cette action est de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

PUBLIC

Tout public souhaitant réaliser dans un bilan professionnel

Pré requis : aucun

Délai d'accès : Premier RDV dans les 20 jours



DUREE : 15H

Le calendrier est défini en fonction des besoins du candidat.

Accompagnement sur une durée moyenne de 3 mois

TARIFS : 1 000 €

Eligible au CPF : code 200
Des solutions de financement existent- nous consulter

LIEU :

3, rue Léon Rey-Grange
74 960 Meythet - Annecy



CONTACT

Accueil MIFE 74

Tel : **04.50.23.92.66**

Mail : accueil@mife74.org

Modalités pratiques :

Parking gratuit

Bus L1, 6, 7, 11 et 12

Arrêt « le Rabelais »

CONTENU

Une phase préliminaire qui a pour objet :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- De faire prendre connaissance de la méthodologie du bilan,
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Une phase d'investigation qui permet :

- De construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- D'être mis en relation avec des professionnels
- De bénéficier d'un regard croisé avec un psychologue du travail
- D'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Une phase de conclusion permettant :

- De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- De bénéficier d'un entretien de suivi personnalisé.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Vous êtes accompagné.e par un.une **conseiller.ère référent.te** qui définit avec vous les étapes à partir du diagnostic partagé

Pédagogie active et participative

Entretiens **individuels** et/ou **collectifs** en **présentiels** et/ou **à distance** par visio, par téléphone ou par mail selon les candidat.e.s et leur mobilité

Planning type : Phase préliminaire 1h30 – Phase d'investigation 11h – Phase de restitution 1h30 – Phase de suivi 1h

EVALUATION

Tout au long du parcours, en fonction des objectifs définis lors des entretiens :

- Vérification de la mise en action des démarches fixées pour l'aboutissement du projet
- Regard croisé avec une psychologue du travail
- Suivi du projet : à 3 et 6 mois après le bilan
- Enquête de satisfaction